

**COMPTE-RENDU SOMMAIRE
DU CONSEIL MUNICIPAL
DE CHAILLES
DU 11 JANVIER 2021**

ESPACES PUBLICS – Programme de voirie 2021 – Demande de DETR

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal le projet de réfection et de sécurisation de la voirie rue du Clos.
Le budget prévisionnel de l'opération pourrait s'élever à **191 528,00** Euros HT.

A l'unanimité

Le Conseil Municipal décide, afin d'assurer le financement de cet investissement, de solliciter une subvention auprès des services de l'Etat, au titre de la Dotation d'Equipe des Territoires Ruraux 2021.

Monsieur Eric COUSIN quitte la séance.

ESPACES PUBLICS – Autorisation d'épandage des boues

Patrick CHATENIER ne prend pas part au vote

Monsieur le Maire expose au Conseil Municipal la demande d'autorisation d'épandage des boues de la station d'épuration de Blois sur des terres agricoles de Chailles.

Il présente le dossier présenté par la Direction Départementale des Territoires,

Vu la procédure d'enquête publique en cours,

Le Conseil Municipal émet un avis réservé sur l'épandage des boues de la station d'épuration de Blois sur les terres agricoles de Chailles inscrites au dossier présenté. Il précise qu'il souhaite un retrait de 100 mètres sur les parcelles en bordure de Cosson :

- Secteur du Pré des Moulins : AC 62, 68, 71, 72, 289 ;
- Secteur de l'Arche et du Val : AC 79, AE 148, 149, 151, 152, 153, 252, 262

Nombre de votants : 18

Nombre de suffrages exprimés :

Pour : 14

Contre : /

Abstentions : 4

Madame Annie KASKAS entre en séance

TERRAIN DE FOOTBALL EN GAZON SYNTHETIQUE – Demande de Dotation de Solidarité Rurale 2021

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que le seuil de bénéfice de la Dotation de Solidarité Rurale est désormais accordé aux communes de moins de 3500 habitants (le seuil était jusqu'alors de 2500 habitants).

Il propose de présenter un dossier de demande de subvention au titre de la DSR pour le financement du projet de création d'un terrain de football en gazon synthétique, dont le budget prévisionnel s'élève à 1 135 216,00 € HT.

A l'unanimité

Le Conseil Municipal sollicite le Conseil Départemental du Loir et Cher pour l'attribution d'une subvention au titre de la Dotation de Solidarité Rurale dans le cadre du projet de stade.

QUESTIONS DIVERSES

- COVID-19 – Accès aux salles : il est décidé de donner accès à la salle des sports pour les activités extrascolaires de mineurs, en dehors des horaires d'écoles (créneaux réservés aux scolaires). Les conditions d'accès et plannings seront précisés par avenant. Les Assemblées Générales des associations pourront être organisées dans le strict respect des gestes barrières et seulement à l'espace Chavil, en configuration réunion. Elles sont limitées à 20 participants.

- Fibre : l'accord est donné à ORANGE pour l'installation de poteaux supplémentaires pour la mise en place de la fibre sur la commune (62 poteaux)
- Programme pluriannuel de voirie : la commission Espaces publics a proposé de travailler principalement, durant les prochaines années, sur les voies suivantes : rue de l'église, rue des Bordes, rue de la Chesnaie.
- Des travaux sont en cours à l'Auberge des Cocottes
- On signale un problème de containers poubelles laissés sur la voie publique en dehors des jours de collecte. L'incident est signalé à l'agent de police municipale.
- Une demande d'abribus sera faite auprès d'Agglopolys pour l'arrêt situé à l'espace Chavil
- Opération Nettoyons la Nature : habituellement, une opération est organisée, parfois en collaboration avec l'association de parents d'élèves. Certains élus aimeraient que cette opération soit reconduite sur 2021. Nous verrons selon les conditions sanitaires s'il est opportun d'organiser quelque chose en mars ou septembre.
- Proposition de radar pédagogique : un radar pédagogique sera installé rue de Bas Rivière
- Remerciements et vœux des administrés
- Calendrier prévisionnel des réunions de Conseil Municipal
- Décisions du Maire : prestations logiciels métiers pour la mairie et contrat de location et prestation pour du matériel informatique
- Déclarations d'Intention d'Aliéner
- Prochain Conseil Municipal : lundi 8 février

Chailles, le 14/01/2021
Le Maire,
Yves CROSNIER-COURTIN

